

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

AR Prefecture

N° 20230202-16

063-200070712-20230202-20230202_16B-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 2 FÉVRIER 2023 à 18H30

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 26 janvier 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 2 février 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.

Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Chantal CHASSANG, Yves GACON, Ghislaine DUBIEN, Éric CABROLIER, Jany BROUSSE, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, André DEBOST, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Catherine PAPUT, Sylvain HERMAN, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Bernard LORTON à Ludovic COMBE
Mohamed OULABBI à Christiane SAMSON
Pépita RODRIGUEZ à André DEBOST
Alexandra VIRLOGEUX à Bernard VIGNAUD
Pierre CONTIE à Catherine PAPUT
Michel COMBRONDE à Isabelle FUREGON
Monique DURAND-PRADAT à Sophie DELAIGUE

Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s : Atlantique DE LAVERNAY, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF, Tahar BOUANANE.

Conseiller ayant voix délibérative : Alain DESCOLS

Secrétaire de séance : Caroline GUELON

MOTION DE SOUTIEN

Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président

Le Président Tony BERNARD invite Olivier CHAMBON à formuler le contenu d'une motion, afin d'interpeler l'Etat face à l'explosion des couts énergétiques pour les collectivités territoriales.

Olivier CHAMBON, Vice-Président délégué aux finances, présente le contenu d'une motion.

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

45

Suppléants ayant voix
délibérative :

1

Conseillers représentés :

7

Total votants :

53

AR Prefecture

063-200070712-20230202-20230202_16B-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

Les Collectivités territoriales, notamment les Communes et les Communautés de communes subissent de plein fouet la crise énergétique.

Alors que les situations de crise semblent s'enchaîner pour nos concitoyens, les élus du territoire proposent de demander au gouvernement d'appliquer le bouclier tarifaire et de limiter la hausse du prix de l'électricité et du gaz à 15%. Ce dispositif s'adresse aux Communes qui disposent d'un volume de personnel inférieur à 10 équivalents temps plein (ETP) et d'un budget inférieur à 2 millions d'euros.

Il est ainsi demandé que le bouclier tarifaire appliqué aux petites Communes soit élargi aux Communes plus importantes et aux Communautés de communes et que l'augmentation du gaz et de l'électricité soit également plafonnée à 15% ».

Cette situation de crise extrême, engendrée par les baisses de dotations de l'Etat, par la suppression de la Taxe Professionnelle et, désormais, par l'inflation, met à mal l'équilibre financier des Collectivités Territoriales et ne permet plus l'investissement.

Les Communes sont appelées à faire savoir au gouvernement cette demande d'extension du bouclier tarifaire, afin de ne pas faire pâtir nos concitoyens d'une diminution des services publics.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** la motion de soutien.

TOTAL VOTANTS : 53

Conseillers présents : 46

Représentés : 7

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 52

Pour : 52

Contre :

1 Abstention : Éric BOUCOURT

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

Caroline GUÉLON

Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon